

Cannes : une propriétaire entame une grève de la faim pour récupérer l'appartement que ses locataires squattent

écrit par Monique B | 3 mai 2024



(Crédit Pixabay)



(Crédit Pixabay)

Ne sachant plus que faire pour récupérer son bien, Danièle Trottini, une Cannoise propriétaire d'un trois-pièces, a entamé une grève de la faim. Ses locataires, qui lui doivent 7000 euros de loyers, se sont vu effacer leur dette par la Banque de France à son détriment.

Cela fait 8 mois que Danièle Trottini ne perçoit plus les loyers de son appartement. Elle voudrait récupérer son bien pour se loger elle-même, mais ses locataires ne veulent pas quitter les lieux tant qu'ils n'ont pas trouvé de logement social. La propriétaire, qui se retrouve en grande difficulté financière, est dans une situation totalement bloquée.

« Leur dette envers moi était tout simplement effacée »

« J'ai la tête qui tourne, je suis un peu comme quelqu'un qui est en état d'hypoglycémie », explique Danièle Trottini, qui a commencé une grève de la faim depuis une semaine, ainsi que le rapporte [BFMTV](#) ce 30 avril.

Ses locataires, une famille composée de quatre enfants, ne payent plus de loyers depuis huit mois et lui doivent 7000 euros. C'est en apprenant par courrier que cette dette avait été effacée par la Banque de France que Danièle Trottini a entamé cette grève de la faim. La lettre indiquait en effet

que le dossier de surendettement de ses locataires avait été accepté, leur dette envers elle étant « tout simplement effacée », relate-t-elle à [Nice-Matin](#), précisant que cela a été « la goutte d'eau ».

Non seulement la Cannoise se retrouve avec ces loyers impayés, mais elle doit par ailleurs continuer d'assumer d'autres frais inhérents à cet appartement. « Je me trouve dans une situation compliquée. Je paye des charges sur mon appartement, je paye des impôts, je paye un crédit », détaille-t-elle auprès de BFMTV.

« Nous ne pouvons pas nous retrouver dehors avec quatre enfants »

« J'avais acheté cet appartement alors qu'il était déjà loué par cette famille. À l'époque, effectivement, les paiements étaient réguliers. À un moment donné, j'ai eu besoin de me loger. Lorsque j'ai signifié aux locataires que je souhaitais récupérer l'appartement, les paiements ont commencé à être moins réguliers. Puis je n'ai plus rien perçu », déplore-t-elle encore dans les colonnes de *Nice-Matin*.

Pour couronner le tout, les locataires qui s'étaient engagés à payer de nouveau les loyers fin mars, n'ont pas respecté leur promesse, plaidant une « situation compliquée » auprès de *Nice-Matin*. « **Nous avons eu un quatrième enfant et nous avons dû faire face à la maladie** », précisent les locataires en question. Ils ont déclaré qu'ils ne partiraient pas tant qu'un logement social ne leur aurait pas été attribué. « Nous ne pouvons pas nous retrouver dehors avec quatre enfants », indique la mère de famille, alors que son compagnon assure avoir fait « de multiples démarches pour obtenir un logement social », mais on leur répond « qu'il n'y a rien ».

Danièle Trottoni indique auprès de BFMTV avoir tenté de dialoguer avec le couple, en vain. « Je leur avais déjà laissé jusqu'au mois de janvier, je leur avais dit 'si vous payez je n'entamerai pas de procédure' », explique-t-elle. Cependant aujourd'hui, elle regrette cette décision. « Je

n'aurais pas dû attendre avec des gens malhonnêtes comme ça », s'indigne-t-elle.

« On a l'impression que l'État lui demande à elle de pallier la carence de logement social »

« On me dit qu'on ne peut rien faire et que je dois attendre une procédure qui dure deux ans pour les mettre dehors », s'agace la Cannoise, qui a dû trouver un appartement pour se loger en urgence, lui occasionnant de ce fait des frais supplémentaires.

De son point de vue, Maître Nathalie Daon, l'avocate de la propriétaire, a l'impression que l'État demande à sa cliente « de pallier la carence de logement social ». « **Et en plus, on efface la dette à ses frais** », s'indigne-t-elle auprès de BFMTV.

La mairie, elle, assure de son côté qu'elle suit le dossier « de près » et regarde comment aider la propriétaire lésée. Le maire de [Cannes](#), David Lisnard, qui a été informé de la situation de Danièle Trottini, souhaite un changement de loi afin de mieux protéger les propriétaires.

Même si Danièle Trottini commence à ressentir des signes de fatigue en raison de sa grève de la faim, elle se dit néanmoins déterminée à poursuivre son action jusqu'à ce qu'elle ait récupéré les clés de son logement.

https://www.epochtimes.fr/cannes-une-propretaire-entame-une-greve-de-la-faim-pour-recuperer-lappartement-que-ses-locataires-squattent-2607109.html?utm_source=fr_dujournoe&src_src=fr_dujournoe&utm_campaign=fr_dujour-2024-05-02&src_cmp=fr_dujour-2024-05-02&utm_medium=email&est=6KTPnlkgZ1Ril8ITgVLRsNvMtLZ3oWT8gRxZwcBwz906ZIHkCoTA0EHpv%2FhPHxu8L%2FhQyGc%3D